



**ELABORATION D'UN MODULE E-LEARNING POUR LES PROFESSIONNELS
DE SANTE DES ETABLISSEMENTS DE SOINS DE SANTE PRIMAIRES
(ESSP) SUR LA PREVENTION COMBINEE VIH
AU PROFIT DES POPULATIONS CLES**

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN
PRESTATAIRE/CONSULTANT**

Activité n°191

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale a fixé parmi les priorités du plan santé 2025 et du Plan Stratégique National (PSN) pour la lutte contre le sida la réduction des nouvelles infections par le VIH de 50% d'ici à 2023, ceci en conformité avec les objectifs de développement durable (ODD) et de la Déclaration Politique des Nations Unies sur le VIH-Sida de 2021 pour l'accélération de la riposte et mettre fin à l'épidémie en 2030. Dans ce sens, le PSN vise à assurer un accès universel à des services de prévention et de dépistage notamment par l'offre d'un paquet complet de prévention combinée et le développement d'une approche différenciée et adaptée aux besoins des populations clés et vulnérables. Ces prestations qui sont prévues dans le paquet minimum des services (PMS) et son extension visant à cibler les populations clés et mal desservies dans le cadre du programme de Renforcement du Système de Santé (RSS).

Les établissements de soins de santé primaire (ESSP) constituent le premier niveau de recours de la population aux soins et aux prestations et services de prévention. Dans ce sens, le renforcement des capacités des professionnels de santé de ces établissements de soins permettrait de garantir une offre de prévention combinée de qualité. A cet effet, un module intégré de prévention combinée destiné aux professionnels de santé des ESSP et au profit des populations clés a été élaboré avec l'appui du Fonds mondial.

Ainsi et dans le but d'extension de la formation à tous les professionnels de santé des ESSP qui peuvent être impliqués dans la prévention combinée du VIH chez les populations clés et pour faciliter l'accès à la formation et la pérennité de cette dernière, la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) prévoit, avec l'appui du Fonds mondial, de recruter un consultant national ou prestataire pour développer le module e-learning de formation sur la prévention combinée basé sur le module de formation élaboré dernièrement afin de renforcer les connaissances des professionnels de santé dans ce domaine.

II. OBJECTIFS :

Transformer les modules théoriques élaborés en module de formation en ligne prêt à être utilisé pour le renforcement des compétences des professionnels de santé des ESSP impliqués dans le cadre de la prévention combinée du VIH chez les populations clés.

III. DESCRIPTION DE LA MISSION

Tout au long de cette mission, le prestataire devra travailler de manière étroite avec le comité de pilotage de la consultation : DELM/DMT/PNLS/UGFM, DHSA, DRS, ONUSIDA et les ONG partenaires.

Les tâches du prestataire retenu devront se dérouler en deux étapes :

Etape 1 : Développement du contenu en ligne

- Passer en revue le contenu du module théorique élaboré et adapter les éléments du module au format en ligne.
- Définir les objectifs pédagogiques du module, l'évaluation pré-test et post-test et déterminer comment les objectifs peuvent être atteints de manière efficace dans un environnement en ligne.
- Identifier les besoins spécifiques des professionnels de santé en matière de formation en ligne et adapter le contenu en conséquence.

Etape 2 :

- Conception pédagogique du module en ligne (objectifs spécifiques, contenu, méthodes interactives d'enseignement appropriées pour chaque module (vidéos, textes, quiz interactifs, études de cas, etc.),
- Création du contenu digital selon les différents formats multimédias (textes, images, vidéos, infographies, etc.).
- Choix de la plateforme adaptée aux besoins.
- Créer des évaluations formatives (quiz) pour mesurer la compréhension des apprenants après chaque section ou module.
- Evaluation sommative pour évaluer les connaissances à la fin du module.
- Prétest de la plateforme (utilisation, téléchargements, tests, suivi, validation des modules, accessibilité...).
- Définir les moyens de suivi et optimisation pour surveiller l'utilisation du module, les taux de participation et les commentaires des apprenants.
- Elaborer un plan de communication du formulaire sur la formation e-learning.
- Mettre en œuvre une session pilote pour tester le module.

IV. LIVRABLES

Livrable 1 : Contenu des modules en ligne en format adapté sur la plateforme e-learning validé.

Livrable 2 : Version finale du module formation et des contenus des modules révisés conformément aux recommandations issues de l'évaluation de la session pilote de formation.

Livrable 3 : Guide d'utilisation retraçant les aspects pratiques et techniques qui concernent la formation e-learning.

V. CALENDRIER DE LA CONSULTATION

Cette consultation est prévue entre Octobre et Décembre 2023.

VI. QUALIFICATION DU CONSULTANT/PRESTATAIRE

- Être titulaire d'un diplôme universitaire dans le domaine de la dématérialisation ;
- Bonne connaissance du contexte marocain dans le domaine de la formation e-learning ;
- Expérience en matière de l'ingénierie de la formation ;
- Expérience en matière de conception et de développement des modules de formation en ligne ;
- Expérience dans la dispensation des modules de formation en e-learning ;
- Expertise en matière de conception de « media » accompagnant la formation en ligne (souhaitable) ;
- Bonne maîtrise de la communication et de la rédaction en langue française.

VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention MAR-C-MOH.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

VIII. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 11 Octobre 2023 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : f.gomri@programmefondsmondial.ma ; programmesida@gmail.com, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Élaboration d'un module e-learning pour les professionnels de santé des établissements de soins de santé sur la prévention combinée VIH au profit des populations clés.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.